

Assemblée générale du 2 avril 2019



Relevé de conclusions

Etaient présents : voir liste en annexe

Madame Lison Gleyzes, Maire de Nailloux, souhaite la bienvenue aux membres d'Haute-Garonne Environnement présent dans les locaux de la médiathèque. Monsieur Pascal Boureau, Président du Syndicat Haute-Garonne Environnement, remercie Madame le Maire d'accueillir l'assemblée générale. Il ouvre la séance reportée à ce jour faute de quorum le 27 mars 2019. Il remercie les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Rapport d'activités 2018
- Actualisation de la convention de mise à disposition du personnel du Conseil départemental de la Haute-Garonne au Syndicat Haute-Garonne Environnement
- Nouvelle demande d'adhésion
- Bilan des marchés sans formalité préalable 2018
- Durée des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles
- Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2018
- Adoption du budget primitif 2019
- Point d'informations : outil pédagogique biodiversité, exposition itinérante
- Questions diverses

Rapports d'activités 2018

■ Prêts d'outils pédagogiques :

Monsieur Pascal Boureau indique que pour l'année scolaire 2017/2018 quarante-quatre demandes d'outils pédagogiques ont été satisfaites (vingt-sept livraisons pour des collèges du département et dix-sept livraisons pour des mairies, des associations et la médiathèque départementale.

- quatorze expositions « Exposit'ion » ;
- neuf expositions « Energies » ;
- huit expositions « Gaspillage alimentaire » ;
- sept expositions « Sois net avec ta planète »
- six expositions « Eau ».

■ Rencontres-débats 2018 :

Sept rencontres-débats ont été organisées avec vingt-deux intervenants et deux cent vingt-neuf participants.

- 14 mars 2018 : Ciné-débat autour du film d'Al Gore « Une suite qui dérange : le temps de l'action » (cinquante participants) ;
- 23 mars 2018 : Plan local d'urbanisme et énergie à Carbonne (trente et un participants) ;
- 13 avril 2018 : Sécurité sanitaire dans les équipements communaux (sécurité alimentaire, légionelles, qualité de l'air) (vingt-cinq participants) ;
- 14 mai 2018 : « Moustiques-tigres, chenilles processionnaires, pyrale du buis : les moyens de lutte contre les espèces invasives animales (quarante participants) ;
- 11 juin 2018 : Visite de la confluence Garonne-Ariège : la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes à Portet-sur-Garonne (vingt-cinq participants) ;
- 17 septembre 2018 : Plan local d'urbanisme et déplacements à Pinsaguel (vingt-huit participants) ;
- 19 octobre 2018 : Traitements des eaux usées pour les petites communes à Villeneuve (trente participants).

Monsieur Pascal Boureau se félicite du succès de ces rencontres-débats en témoigne le nombre grandissant de participants année après année. Il rappelle que les membres du Syndicat ont tout le loisir de proposer des sujets qu'ils voudraient voir aborder lors de ces rencontres-débats.

En 2019, les rencontres-débats programmées sont les suivantes :

- 23 janvier 2019 : Transfert de la compétence eau et assainissement aux communautés de communes : quelle mise en œuvre après la loi du 3 août 2018 ?
- 18 février 2019 : Cycle PLU et transition énergétique. Séquence n°3 : PLU et biodiversité
- 16 avril 2019 : Ciné-débat à Roques-sur-Garonne « Quand la Garonne aura soif » en présence du réalisateur Thierry Gentet ;
- 17 mai 2019 : Le programme Natura 2000 en Haute-Garonne : incidences et opportunités pour les territoires ;
- 17 juin 2019 : Réutilisation des eaux usées ;
- septembre 2019 : La gestion du gibier, des pigeons et des rongeurs ;
- octobre 2019 : Visite d'un parc photovoltaïque ;
- novembre 2019 : Colloque sur la biodiversité ;
- décembre 2019 : Assemblée générale.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport d'activités 2018.

Actualisation de la convention de mise à disposition du personnel du Conseil départemental de la Haute-Garonne au Syndicat Haute-Garonne Environnement

Monsieur Pascal Boureau indique qu'il est proposé d'actualiser la convention de mise à disposition du personnel pour :

- être en accord avec le modèle type de convention du Conseil départemental ;
- uniformiser les durées de mise à disposition des agents.

L'assemblée générale après en avoir délibéré : approuve à l'unanimité, l'annulation de la délibération du 11 décembre 2018, l'adoption de l'avenant n°1 de la convention du 17 juillet 2018 et autorise le Président du Syndicat à signer tout document relatif à cet avenant.

Demandes d'adhésion au Syndicat Haute-Garonne Environnement

L'association Translab souhaite adhérer au Syndicat Haute-Garonne Environnement.

Elle a pour mission de faire collaborer les laboratoires de recherche, les citoyens, les associations, les entreprises et les institutions publiques afin de soutenir les initiatives qui tentent de répondre aux défis sociotechniques de la transition écologique et solidaire sur le territoire de l'Occitanie.

Pour rappel, les associations membres du Syndicat interviennent à titre consultatif auprès du Syndicat et sont exonérées de toute participation financière.

L'assemblée générale prend acte de la demande d'adhésion de l'association Translab.

Bilan des marchés sans formalité préalable 2018

Monsieur Pascal Boureau présente le bilan des marchés réalisés sans formalité préalable en 2018. vingt-sept lettres de commandes ont été établies en 2018 pour un total de 10 532,81 €.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le bilan des marchés sans formalités préalables de l'année 2018.

Durée des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

Monsieur Pascal Boureau indique qu'il y a lieu de réactualiser les durées d'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de prendre en compte de nouveaux types d'acquisition comme suivant :

Biens	Durée d'amortissement
Panneau pédagogique	10 ans
Outil pédagogique	8 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel logistique	8 ans

Les biens dits de faible valeur acquis pour un montant inférieur à 300 euros TTC et qui sont comptabilisés à la section investissement seront amortis sur une année.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces nouvelles dispositions relatives à la durée des amortissements corporelles et incorporelles.

Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2018

Monsieur Xavier Mounié, gestionnaire administratif et financier du Syndicat, présente les résultats de l'exercice 2018 et informe l'assemblée générale que le résultat de l'exercice est excédentaire en section fonctionnement de 48 450,48 € et en section investissement de 379 661,39 €.

Il précise que le compte administratif et le compte de gestion sont en adéquation.

Monsieur Xavier Mounié présente également les prestations en nature octroyées par le Conseil départemental de la Haute-Garonne pour un montant de 122 990,72 €.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion pour l'exercice 2018 et décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 à la section de fonctionnement de l'exercice 2019.

Adoption du budget primitif 2019

En section fonctionnement :

Concernant les **recettes de fonctionnement**, trois éléments sont pris en considération :

- le report de l'année 2018 d'un montant de 48 450,48 €,
- la participation du Conseil départemental de la Haute-Garonne au Syndicat pour un montant de 20 000 €,
- la participation des communes membres pour un montant de 33 738,50 €.

Concernant les **dépenses de fonctionnement** : Monsieur Xavier Mounié détaille les imputations budgétaires qui sont conformes à celles souhaitées lors du débat d'orientation budgétaire du 11 décembre 2018.

La section fonctionnement est équilibrée pour un total de 102 188,98 €.

En section investissement :

Monsieur Xavier Mounié détaille ensuite la section investissement. Cette section est en adéquation avec les orientations budgétaires délibérées le 11 décembre 2018. Le report d'investissement de l'exercice 2018 à celui de 2019 s'élève à 379 661,39 €.

La section investissement est équilibrée pour un total de 419 513,39 €.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2019.

Points d'informations

Madame Claire Barba, animatrice à l'éducation à l'environnement, présente les derniers supports de communications créés pour l'outil « Agir pour le climat » :

- guide d'utilisation à l'attention des futurs utilisateurs ;
- classeur de connaissances ;
- cahier de jeux double niveaux (primaire et collégiens/tout public) ;
- dépliant éco-geste (un défi par jour pour lutter contre le changement climatique est proposé avec des images et des illustrations).

Concernant l'outil pédagogique biodiversité, un prestataire a été retenu pour la conception de ce dernier toutefois, compte tenu des délais réglementaires, il n'est pas possible de l'annoncer pour l'instant. Cet outil se composera :

- d'une maquette 3D qui présentera les différents milieux en Haute-Garonne ;
- d'un module avec une approche multi sensorielle pour une découverte par les sens de la biodiversité ;
- d'une exposition double niveaux :
primaire : quatre panneaux pour une approche générale de la biodiversité ;
collège/grand public : six panneaux pour une approche à l'échelle mondiale de la notion de services éco-systémiques ;
- d'un jeu ludo-pédagogique pour apprendre à préserver la biodiversité de manière ludique ;
- d'un guide utilisation et une brochure de connaissances ;
- de divers supports de communication (affiche, dépliant, éco-gestes, plaquette de présentation de l'outil dans sa globalité).

Par ailleurs, un panneau Garonne sera implanté à Carbonne début juillet 2019. Ce panneau, ainsi que les panneaux qui seront installés à l'avenir, intégrera comme nouveauté des traductions en trois langues (anglais, espagnol et occitan) ainsi qu'un lien vers le site internet d'Haute-Garonne Environnement qui permettra d'approfondir le sujet pour ceux qui le souhaitent.

Madame Annick Vezier, directrice de la direction de la transition écologique, tient à préciser qu'actuellement trois panneaux ont été implantés en bord de Garonne et plus particulièrement le long du parcours Trans-Garonna (sentier cyclable) et Via Gaonna (sentier pédestre). Des sites spécifiques ont été choisis pour l'installation de ces panneaux. Par exemple, celui situé à Fronsac, lieu où sont effectués des lâchers hydroélectriques, précise le fonctionnement de ce procédé. Pour celui de Carbonne, il s'agit d'expliquer une zone humide. Il reste trois autres panneaux à implanter. Les membres du syndicat peuvent indiquer des lieux qui leur sembleraient pertinent, compte tenu d'une spécificité, pour l'installation des nouveaux panneaux.

Une exposition itinérante a débuté au cours du premier trimestre 2019. Il est prévu cinq escales sur le territoire haut-garonnais :

- Verfeil du 5 février au 12 mars 2019 ;
- Nailloux du 12 mars au 12 avril 2019 ;
- Fontenilles du 12 avril au 6 mai 2019 ;
- Saint-Gaudens du 6 mai au 27 mai 2019 ;
- Carbonne du 27 mai au 14 juin 2019.

Elle doit servir de promotion de l'outil pédagogique « Agir pour le climat ». Elle est agrémentée de l'ensemble des outils pédagogiques. Une journée d'animation pour les scolaires est proposée lors de chaque escale. Les communes sont sollicitées afin de relayer l'information auprès des écoles, des collèges, des associations, des conseils municipaux des jeunes, des bibliothèques... Pour ce faire, Haute-Garonne Environnement fournit un kit de communication (affiches, articles, dépliants...).

Un nouveau support de communication récapitulant l'ensemble des outils pédagogiques que propose Haute-Garonne Environnement a été conçu. Il se présente sous la forme d'un dépliant qui devient une affiche format A3. Il est destiné notamment aux directeurs d'écoles, principaux de collèges, associations environnementales.

Questions diverses

Madame Marielle Peiro, de la commune de Lagarde, souhaiterait que l'on puisse communiquer à l'ensemble des membres du syndicat les précipitations annuelles du territoire haut-garonnais. Cette information permettrait pour tout un chacun de mesurer les difficultés que rencontre notre territoire en matière de pluviométrie. Monsieur Pascal Boureau est favorable à cette initiative.

Madame Annick Vezier indique que dans le cadre de Garonne Amont, le Conseil départemental organise des débats citoyens sur la thématique de la raréfaction de la ressource en eau. Le 11 avril 2019 à Montesquieu-Volvestre (eau et agriculture), le 17 avril 2019 à Portet-sur-Garonne (eau et biodiversité), fin mai 2019 à Saint-Gaudens (eau et usages industriels) et début juin à Cazères (eau et tourisme). A cette occasion, un travail sera fait par le bureau d'études « Médiation et Environnement » pour que des propositions concrètes émanent des participants de ces réunions. Cela permettra d'alimenter un plan d'actions qui sera voté en fin d'année par les conseillers départementaux.

Monsieur Antoine Maurice, de l'association Humus & associés, suggère que dans le cadre d'une future rencontre-débat la question des bio-déchets (notamment la sensibilisation à l'utilisation de cette ressource) soit proposée. Monsieur Pascal Boureau approuve cette thématique et appelle les associations à être elles-aussi, au même titre que les communes membres, force de proposition pour de nouvelles thématiques des rencontres-débats.

Madame Gisèle Bonnet de la commune de Vallesvilles souhaite que des broyeurs de déchets verts et des récupérateurs d'eau puissent être mis en place notamment dans les communes rurales. Madame Emilienne Poumirol, conseillère départementale, donne l'exemple des communes d'Ayguesvives, de Baziège, de Donneville et de Montgiscard qui ont acheté il y a cinq ans un broyeur de déchets verts et qui est utilisé par les services municipaux respectifs.

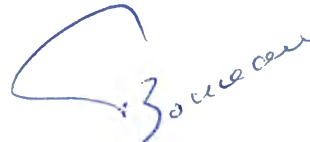
Monsieur Daniel Vienne, de la commune de Nailloux, s'interroge sur l'implication possible des établissements publics de coopération intercommunale du département au Syndicat Haute-Garonne Environnement. Monsieur Pascal Boureau indique que le lien avec les communes a été privilégié en raison notamment de leurs relations avec les écoles primaires et la mission de sensibilisation à laquelle s'attache le syndicat.

Monsieur Pascal Boureau indique qu'afin de toucher une plus large audience le colloque sur la biodiversité sera ouvert au grand public contrairement aux précédents colloques. Il se tiendra fin novembre début décembre.

Il est proposé qu'une prochaine assemblée générale soit organisée au centre de conférences de Météo France.

Monsieur Pascal Boureau remercie les participants de leur présence et clôt l'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement.

Vu et transmis,



Pascal BOUREAU
Président
Haute-Garonne Environnement

